

DEPARTEMENT DE LA MANCHE  
Commune de VAINS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
RÉUNION DU 15 Janvier 2018

Le quinze Janvier deux mille dix-huit à vingt heures trente, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni en mairie de Vains, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Olivier DEVILLE, Maire.

**Présents et membre excusé et pouvoir :**

DADU Jacques Pouvoir à O Deville	HERNOT Valérie	MANNEHEUT Marie-Jo
DEVILLE Olivier	HEUDES Thierry	MONTÉCOT Sandrine Absente
FAGUAIS François	JOUENNE Abel	THÉAULT Chantal
GEERTS Danièle Pouvoir M Manneheut	LECHARTIER Sébastien	
GUISSE Édith Pouvoir à C Théault	LECOLAZET Didier Absent	

**Secrétaire de séance :** Élu conformément à l'article L.2121-15 du CGCT : M. JOUENNE Abel

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 8

Nombre de suffrages exprimés : 11

Convocation : 09/01/2018

Affichage : 06/02/18

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

Le compte rendu de la séance du 11 Décembre dernier est adopté à l'unanimité.

- **Compte rendu des décisions prises par le maire en vertu des dispositions de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.**

## **1. Gestion du patrimoine communal**

### **- Logement communal route de la Grange des Dimes. Délibérations 20180115-01**

M Deville informe les membres du Conseil Municipal que Mme LECOEUR locataire du logement a quitté ce dernier. Avant de remettre le logement en location il a demandé à M JOUENNE de bien vouloir faire un état des lieux afin de prévoir les travaux à réaliser. Monsieur JOUENNE informe les Conseillers Municipaux qu'il serait opportun de changer les volets et la porte de garage et présente les devis qu'il a fait réaliser. Ainsi il y'a lieu de prévoir un budget de 7 000 euros.

- M DEVILLE propose de voter un budget de 7 000 euros pour financer ces travaux. Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

- **Terrain du Poulet. Délibération 20180115-02**

M DEVILLE informe les membres du Conseil Municipal qu'il n'a reçu qu'une seule proposition pour la vente d'herbe du terrain du Poulet émanant de M Jean Pierre AUMONT pour un montant de 150 euros annuel.

- Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité

## **2. Ressources humaines**

- **Mise en place du Rifseep**

M DEVILLE informe que conformément à l'engagement de Madame la Ministre de la fonction publique, Marylise LEBRANCHU, qui visait à simplifier et harmoniser le régime indemnitaire dans la fonction publique, il doit être mis en place un nouveau régime indemnitaire appelé RIFSEEP. Cette démarche de simplification du paysage indemnitaire vise à réduire le nombre de régimes indemnitaires actuellement mis en œuvre. Ce nouveau régime se substituera progressivement à l'ensemble des primes existantes, il sera applicable à toutes les filières, et toutes les catégories. Le principe de généralisation de ce dispositif à l'ensemble de la fonction publique territoriale doit être mis en œuvre dans un délai raisonnable.

La mise en œuvre de ce nouveau régime indemnitaire nécessite la saisine du comité technique qui se réunira le 13 mars prochain sachant que le dossier doit parvenir au comité le 13 février prochain. Ceci étant un préalable nécessaire à la délibération du Conseil Municipal M Deville propose de reporter ce point à l'ordre du jour du Conseil Municipal qui suivra l'avis du comité technique.

## **3. Communauté d'Agglomération Mont Saint Michel Normandie**

- **PLUI Plan local d'urbanisme intercommunal :**

Mme Théoault présente le travail qui a été poursuivi par le bureau à la suite de la réunion de travail organisée le 16 décembre dernier. En effet après consultation du service instructeur, il s'est avéré que certains emplacements ciblés n'était pas recevable au regard de la législation. Ainsi nous transmettrons à la communauté d'agglomération une proposition de 66 000 mètres carrés au lieu des 52 000 demandés. Nous aurons ainsi la possibilité d'affiner notre proposition ultérieurement.



#### 4. Questions diverses

- **Repas des aînés :**

Mme MANNEHÉUT rappelle aux membres du Conseil Municipal que le repas des aînés se déroulera le 18 mars prochain et recense après avoir fait un rappel des participants de 2017 les participants potentiels parmi les élus pour 2018.

SAMEDI 2017	DIMANCHE 2017	SAMEDI 2018	DIMANCHE 2018
Olivier	Chantal	Olivier	Marie Jo
Marie Jo	Edith et Paul	Thierry	François
Didier	Jacques et Elisabeth		Sébastien
	Thierry		Thierry
			Didier ?

#### 5. Point sur les dossiers d'urbanisme

Madame Théault rend compte des opérations d'urbanisme en cours et informe le Conseil qu'elle a répondu à certificats d'urbanisme, déclarations préalables, et permis de construire.


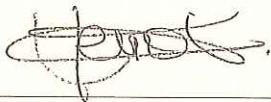
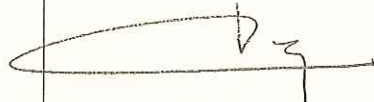


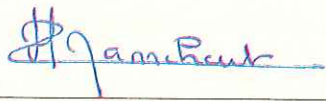
L'ordre du jour étant épuisé Monsieur le Maire lève la séance à 22h15

La présente séance contient 2 délibérations numérotées 2018011501 à 20180115-02

Les prochaines réunions du conseil auront lieu le

CONSEIL MUNICIPAL	12/02/2018	20h30
CONSEIL MUNICIPAL	18/03/2018	20H30

Etat de présence  
Réunion de conseil du 15/01/2018

Monsieur	Jacques	DADU	Pouvoir à O. Deville
Monsieur	Olivier	DEVILLE	
Monsieur	François	FAGUAIS	<del>Signature</del>
Madame	Danièle	GEERTS	Pouvoir à M <sup>me</sup> MANNEHEUT.
Madame	Édith	GUISSE	Pouvoir à Chantal Théault
Madame	Valérie	HERNOT	
Monsieur	Thierry	HEUDES	
Monsieur	Abel	JOUENNE	
Monsieur	Sébastien	LECHARTIER	
Monsieur	Didier	LECOLAZET	absent
Madame	Marie-Jo	MANNEHEUT	
Madame	Sandrine	MONTÉCOT	absente
Madame	Chantal	THÉAULT	